

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 489 2 février 1979
Seizième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Bernard Comoli
Jean-Daniel Delley
René Duboux

489

Les capitaux et les urnes

Encore trois initiatives refusées. La longue litanie des "non" populaires entonnée dès 1949 ne souffre vraiment aucune fausse note. Au point qu'ici ou là, après le dernier scrutin, on a pu lire que les promoteurs d'initiative se leurraient décidément sur l'étendue de leurs droits et qu'ils ne parviendraient pas à se faire entendre. Il reste en tout cas les indications de tendances. Quel chemin parcouru, par exemple, depuis l'initiative des Indépendants pour la lutte contre l'alcoolisme jusqu'à celle des Bons Templiers: en 1966, on refusait d'entrer en matière par quelque 500.000 "non" contre 17.000 "oui"! Quelle évolution des esprits aussi depuis les dernières consultations cantonales sur le vote à dix-huit ans: les deux Bâles, le Tessin, Glaris, Neuchâtel et Genève qui alors refusaient, s'y sont cette fois ralliés. Comment ne pas tenir compte de ces mouvements dans l'opinion?

Le verdict "nucléaire" est lui aussi de ceux qui imposent d'écouter la voix de la minorité qui s'est largement exprimée, c'est le moins qu'on puisse dire. On peut espérer que les pouvoirs publics se trouveront encouragés dans leurs efforts de promotion des énergies renouvelables, dans leurs campagnes engagées contre le gaspillage d'énergie, dans leur résistance au "tout nucléaire".

Disons cependant tout de suite que, malgré l'importance de ces 48,8% de "oui" à l'initiative, rien n'est moins acquis qu'un changement de cap dans notre politique de l'énergie (saugrenu, cet optimisme de la plupart des commentateurs patentés au lendemain du vote). C'est que sur le débat pèsent les investissements colossaux d'ores et déjà consentis pour lancer l'énergie nucléaire. Souvenez-vous de la votation sur les exportations d'armes et des promesses officielles faites à l'époque à la très forte minorité qui avait admis l'interdiction! Au nom du maintien des places de tra-

vail (chez Bührle) n'a-t-on pas vu récemment quelques dizaines de parlementaires demander sans vergogne un assouplissement de la loi "restrictive" consentie à l'époque en guise d'apaisement aux opposants?

Seule la permanence d'un engagement sur les thèmes de l'initiative, un rappel constant des promesses faites, permettront d'endiguer le nucléaire, de faire obstacle à une expansion que laissent présager les capitaux déjà engagés, de contrarier une marche prévisible vers une centralisation tentante.

Le chef et l'harmonie

L'Instruction publique vaudoise fait partie des chasses gardées des partis bourgeois de l'Entente. Pas question de déroger à cette règle absolue! Lors de la dernière répartition des dicastères au sein du Conseil d'Etat, il ne fut simplement pas question d'envisager l'arrivée d'un socialiste (André Gavillet) à la tête de ce département. Le siège majoritaire était fait: ce fut le radical Junod qui hérita des Ecoles.

Depuis lors, cette main-mise bourgeoise s'est traduite par quelques retombées révélatrices: on a ainsi appris que pour être nommé directeur de collège secondaire, il fallait impérativement être jugé apte à travailler en "harmonie" avec le chef du département... ce qui permettait d'exclure sans discussion un candidat socialiste.

Des esprits chagrins ont pu se demander ce que recouvraient au juste ces relations harmonieuses avec le maître du DIP: un accord partisan sous le signe du "bon bord"? une adhésion à un projet bourgeois commun pour le développement de l'Instruction publique dans le canton? Aujourd'hui, cette deuxième hypothèse paraît exclue: au sein même de l'entente des droites vaudoises, le radical Junod ne parvient pas à trouver une majorité pour soutenir ses plans de "réformes". Voilà qui va singulièrement compliquer un recrutement "harmonieux" des fonctionnaires du DIP.

POINT DE VUE

Herr Rudolph n'importe quoi

(M'excuse. C'est encore une de ces indignations de type pubertaire. Je voulais vous parler d'autre chose: de voitures électriques. Ce sera pour la prochaine fois. Il faut que je braille un coup. Pour me soulager. Merci. Fermez les yeux, on commence...)

Je lis ceci: "Cette police fédérale de la publicité, en plus de la censure de la presse, irait jusqu'à saisir les lettres dans lesquelles il serait question de vin, les prospectus qui parleraient de cigares, il faudrait faire des descentes sauvages dans les appartements pour savoir qui regarde une chaîne étrangère ou écoute un poste périphérique faisant de la publicité pour un bourgogne ou un cigare." (...)

Vous avez lu. Bon. Il s'agit d'un paragraphe en caractères gras, partie d'une annonce publicitaire invitant à voter non à l'initiative des Bons Templiers, signée Rudolph Farner, Zurich. (Je trouve ça, dans un canard, samedi 17.)

Bon. Vous avez bien lu. Vous savez qui est M. Farner. Bon. Vous savez de quels moyens il dispose. Bon.

Nous pouvons conclure: M. Farner écrit *n'importe quoi*. Il aurait tout aussi bien pu dire que les Bons Templiers sont des communistes, nègres, juifs, unijambistes, qui se nourrissent de sauterelles et veulent envahir la Suisse en marchant sur les mains et en sifflant "Tea for Two". Bon.

Puisque M. Farner a le front de dire *n'importe quoi*, par ses annonces, à des centaines de milliers de gens — dont moi — je ne vois pas pourquoi j'hésiterais, moi, à dire *n'importe quoi* à propos de M. Farner et de jouir ainsi de la liberté d'expression qu'il réclame et proclame. Bon. Allons-y.

Il est universellement connu que M. Rudolph Farner a tué, à l'âge de douze ans, son père et sa mère, alors qu'il se trouvait en vacances derrière la pyramide de Chéops. Il s'était résolu à ce meurtre parce que ses parents refusaient de lui acheter une canne à pêche de marque coréenne. Tenant encore son couteau ensanglanté, il sauta sur un dromadaire et s'enfuit d'une seule traite jusqu'à Madagascar. En traversant les Monts Kenya, il eut une insolation et la révélation qu'il deviendrait un jour un grand publiciste. Arrivé à Tananarive, il rencontra le jeune Dieter Burlesque dont il fit immédiatement son associé dans un trafic de capsules pour bouteilles d'eau minérale. Les deux lascars firent fortune. Ils décidèrent alors de gagner Zurich comme passagers clandestins d'un cargo de lattes à tuiles. Le cargo à peine au Limmatquai, Farner se lança dans une affaire de bordels militaires de campagne pour l'armée du général Sardinailuile. Comme il était totalement dénué de scrupules et qu'il avait les dents aussi longues que la Bible, il réussit. Certes, il lui fut difficile de s'insérer dans la bonne société zuricoise — il avait en permanence les ongles sales et puait du goulot. Partant du principe que la conscience est encore ce qui coûte le moins cher, il acheta tout le monde et se vendit à n'importe qui. Comme tous les coquins en mal d'honorabilité, il fit même dans le nationalisme et les droits de l'homme. Son succès fut énorme et il brassa des millions. Un jour, pourtant — ô horreur absolue — il apprit qu'il était atteint d'un vilain cancer. Il paniqua et épousa une danseuse russe exilée. La mort aux trousses, il gagna l'Égypte, et partit, seul, à pied dans le désert. C'est là qu'on le retrouva, sec comme une figue, à côté d'une canne à pêche toute neuve. Mais le moulinet était plein de sable et il fallut le nettoyer.

Gil Stauffer

ENSEIGNEMENT

La nouvelle vague des enseignants

La vague démographique des années soixante commence de faire sentir son poids dans les écoles secondaires supérieures de Suisse romande. En revanche dans les degrés enfantin et primaire, la décrue est sensible, qui se traduit par des restrictions dans l'engagement de nouveaux instituteurs ou institutrices, des non-renouvellements de suppléants et des affectations de titulaires sans classe à des tâches de recherche ou d'administration. Plus ou moins marquée selon les cantons, cette situation tend à être générale. Elle pose une série de problèmes financiers et politiques. Financiers, car les dépenses en salaires de l'instruction publique offrent résistance aux efforts d'économie. Politiques, car l'abaissement du nombre d'élèves par classe réclamé par les enseignants soulève pour le moins des réticences dans les milieux bourgeois. L'appel aux suppléants devient malaisé, bien qu'il offre toujours le même avantage de l'élasticité, puisque les candidats se pressent en surnombre aux études pédagogiques. En outre personne ne peut tracer encore avec certitude l'évolution de la courbe démographique jusqu'à la fin du siècle.

Jeunes

Examinons, dans cette situation, l'état du corps enseignant secondaire. Dans la plupart des cantons, il présente sommairement deux caractéristiques frappantes, par rapport aux années cinquante. Il est jeune (à Genève la moyenne d'âge de l'ensemble se situe nettement au-dessous de quarante ans). Sa formation scientifique est très homogène. Lorsque le nombre des élèves progressait fortement, le recours à des étudiants chargés de suppléance a seul permis d'ouvrir toutes les classes nécessaires. Une partie de ces suppléants ne faisait pas des études universitaires qui les destinaient à l'enseignement. Un certain nombre s'est finale-

ment laissé détourner de l'Université pour ne se consacrer qu'à ses élèves.

Timidement ou ouvertement, les départements de l'Instruction publique ont dû procéder, et procèdent encore, à la régularisation de la situation de nombreux maîtres en activité. Faute de pouvoir être nommés, puisqu'ils ne possèdent pas les titres universitaires requis par les textes officiels, ou pas de titres du tout, puisqu'ils ont interrompu, ou à peine entamé leurs études supérieures, ces suppléants se voient accorder une garantie d'emploi après un nombre d'année d'enseignement qui varie selon les catégories et avec des salaires, suivant les cantons, inférieurs à ceux de leurs collègues nommés.

La galaxie Gutenberg

Ces opérations sont malaisées à suivre, en raison du fédéralisme, mais aussi de la discrétion des autorités politiques et scolaires. A Genève, le département de l'Instruction publique a "stabilisé" en fin de compte plusieurs centaines de maîtres suppléants. Et cette politique se poursuit, bien que les licenciés de l'Université, commencent, sauf pour l'allemand et la mathématique, à faire antichambre aux Etudes pédagogiques et craignent maintenant un numerus clausus.

Par ailleurs, les conditions de travail des enseignants secondaires ont considérablement changé depuis vingt-cinq ans, sur un plan général. Les programmes se sont alourdis, en raison à la fois des progrès de la connaissance, de la diffusion de cette connaissance par les moyens de communication de masses et de la volonté de l'école de rendre plus actuelles et plus intéressantes ses prestations. Mais les conditions de travail pâtissent aussi du fait que le fossé grandit entre un système scolaire qui demeure encore presque entièrement, modernisé ou non, dans la galaxie Gutenberg et les langages audio-visuels dans lesquelles s'expriment de plus en plus les jeunes.

En outre, après une décennie de projets géné-

reux et d'enthousiasme pour la rénovation pédagogique, chacun peut constater que les réformes piétinent et que les changements apportés n'ont, au mieux, que freiné la dégradation insidieuse des conditions de travail.

La lassitude des enseignants n'est parfois pas moins grande que celle des élèves. Elle crée un climat que la droite commence à utiliser pour regagner le terrain qu'elle a dû concéder auparavant. Ainsi, à Genève encore, le parti libéral a pris la tête de l'offensive contre les réformes du Cycle d'orientation, l'expérience des niveaux et des options du collège secondaire supérieur de Rousseau, etc... Un combat commence, d'une grande importance pour les rapports de force politique.

Le renouveau de l'école, qui seul permet de lutter contre la désespérance des élèves, passe par une amélioration des conditions de travail des maîtres. Ce qui ouvre un nouveau front de revendications dans le débat scolaire aujourd'hui. Il y a certes à obtenir la diminution du nombre d'élèves par classe et la réduction du nombre d'heures par poste. Ces deux points sont connus, mais ne sont guère faciles à faire comprendre à l'opinion publique en période de difficultés financières, malgré leur relation directe avec la qualité des prestations

SERVICE CIVIL

Il y a record et record

La polarisation de l'attention sur les enjeux des votations du dernier week-end n'a pas trop gêné, semble-t-il, les partisans de l'initiative pour "un authentique service civil". Au dernier décompte (22 décembre dernier), le total des signatures recueillies se montait à quelque 80.000, ce qui laisse présager un prochain "dépot" de ce texte qui permettra de revenir devant le peuple avec des propositions constructives à un chapitre crucial de la préservation des droits des minorités dans notre pays. L'analyse des "résultats" obtenus jusqu'ici

scolaires. D'autre part, la mise en disponibilité d'enseignants, en raison du reflux démographique, doit s'accompagner d'une défense de l'emploi. Mais — et c'est peut-être là que se profile une possibilité d'action et de mobilisation nouvelles — cette détente sur le marché de l'emploi crée les conditions matérielles minima nécessaires à la mise sur pied d'une formation continue des maîtres. Cette formation continue est par ailleurs justifiée par l'accroissement des connaissances, l'innovation pédagogique et l'achèvement de la formation des suppléants. Ce thème est trop important pour que les associations d'enseignants attendent les années de décrue ou les propositions des responsables de l'Instruction publique.

Elles doivent engager en leur sein, dès maintenant, un débat sur la formation continue, ses buts et ses moyens.

Il y a quinze ans environ, à Genève, la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire donnait le coup d'envoi dans le milieu enseignant aux idées de réforme, agitées depuis longtemps par les spécialistes. Un travail analogue doit être fait maintenant au plan de la formation continue.

par cantons (cf. bulletin du comité d'initiative, "Info", c.p. 141, 1700 Fribourg 1) laisse apparaître pour le moment une importante mobilisation romande, avec plus de 18.000 signatures rassemblées dans le canton de Vaud, près de 9.000 à Genève et plus de 5.000 à Neuchâtel (en tête en Suisse alémanique: Berne, 11.000, Zurich, 9.000, de même que Bâle). Si le rythme de la récolte se maintient, les partisans de l'initiative pourraient même respecter le délai-test de dix-huit mois, alors qu'ils auraient jusqu'à la fin de l'année pour se présenter à la Chancellerie fédérale (modification de la loi intervenue après le coup d'envoi de l'initiative). C'était notre rubrique: il n'y a pas que les crédits d'armements qui battent des records.

Les mille visages du chômage

Touchant une faible part de la population active de notre pays, le chômage est un problème mal connu, de surcroît minimisé.

Le modeste et trop élémentaire bilan présenté ici n'a pas d'autre prétention que de montrer comment le chômage est une réalité mouvante, tout comme évolue la crise économique que nous traversons.

La crise met en évidence une loi fondamentale de l'économie de marché qui veut que la production soit réalisée au moindre coût. La crise est un moment où les plus forts cherchent à renforcer leur contrôle sur les facteurs de la production, le capital, l'énergie, les matières premières, la main d'œuvre, l'information, la technologie, etc... Et ceci dans le but de mieux dominer les marchés. Dans cette perspective la division nationale et internationale du travail se trouve modifiée. Ainsi l'industrie horlogère pourrait se trouver rayée de la liste des productions helvétiques, pour les mêmes raisons qu'elle y a été inscrite, même si les fabriques d'horlogerie gardent leur siège social chez nous.

Une vision sommaire du marché de l'emploi dans notre pays conduit souvent à la conclusion qu'il est nécessaire d'organiser la mobilité des travailleurs pour résoudre le chômage. S'enfermer dans le seul choix entre la mobilité géographique ou la mobilité professionnelle, risque de conduire à des déboires. D'autant que le système mis en place pendant plus de vingt ans tend à fixer les travailleurs à un métier, à une entreprise. En matière de mobilité géographique on est bien forcé d'admettre que les clivages de notre Etat fédéral peuvent se révéler être autant de freins au déplacement des travailleurs. Vivre au pays prend une signification particulière en Suisse!

Entre le troisième trimestre de 1974 et celui de 1975, notre pays a connu une importante réduction de l'emploi, l'indice passant de 103,3 à 94,8. Ce recul s'est prolongé jusqu'en 1976 (indice 91,2 au troisième trimestre). Depuis, l'amélioration est de faible ampleur puisqu'au même trimestre de 1978 l'indice se situe à 92,3.

Entre le mois d'août 1973 et celui de 1977 près de 250.000 travailleurs étrangers ont quitté notre pays. Cet exode a épongé en grande partie la disparition de 360.000 postes de travail. A la fin août 1978 on comptait 13.000 travailleurs étrangers de plus qu'un an auparavant.

Depuis 1974, notre économie se caractérise par un faible niveau de l'emploi. Cette réalité doit être rappelée, c'est le cadre même dans lequel se situe le problème du chômage.

La montée - surprise

La pénurie de main d'œuvre connue par la Suisse au cours des années cinquante et soixante n'a pas incité à la mise sur pied d'une protection sociale contre les risques du chômage. Quand survient la crise, l'assurance-chômage n'est pas généralisée. Les statistiques même du chômage sont aléatoires jusqu'à l'automne 1975. Le chômage a surpris. Il est même probable que l'importance du chômage partiel observé au cours des derniers mois de 1975 et au début de 1976, soit dû, en partie, à une sorte de réaction instinctive de la part de certains employeurs ne voulant pas "lâcher" une main d'œuvre obtenue avec peine. Prévaut à ce moment-là l'idée d'une crise économique de courte durée...

L'évolution

L'automne 1974 voit se multiplier les mesures de licenciement. L'année suivante la moyenne mensuelle des chômeurs complets recensés par l'OFIAMT passe la barre des 10.000. En 1976

la moyenne double, passant à 20 702. Ces dernières années marquent la persistance d'un volant de chômage. La moyenne mensuelle est de 12 020 pour 1977 et 10 483 pour 1978. Les chômeurs complets représentent en moyenne une faible part de la population active (comptée en recensement fédéral des entreprises de 1975) soit 0,37% en 1975, 0,75% en 1976, 0,44% en 1977 et 0,38% en 1978.

Flambée du chômage partiel en 1976, année pendant laquelle la moyenne mensuelle des chômeurs partiels est de 55 065 personnes chômant — toujours en moyenne mensuelle — 1 740 300 heures. La baisse du chômage partiel est rapide puisque pour 1977 la moyenne est de 10 012 chômeurs partiels et 373 900 heures chômées. Pour les dix premiers mois de 1978 les chiffres sont respectivement de 7 716 chômeurs et 270 200 heures chômées.

Le nombre moyen des chômeurs partiels après avoir été plus du double de celui des chômeurs complets en 1976, lui a été inférieur pour 1977 et probablement il le sera pour 1978.

Les déséquilibres géographiques.

Pendant trois ans 1975, 1976 et 1977, Zürich est le canton comptant le plus grand nombre de chômeurs complets. Berne qui était en deuxième position pendant cette période, arrive en tête en 1978. Par deux fois cette année-là, en septembre et en octobre, Genève occupe la première place.

Pour le chômage partiel, le canton de Berne est toujours le plus touché en 1976, 1977 et pendant les dix premiers mois de 1978. Zürich est au deuxième rang. La troisième place est tenue par Solcure en 1976, et par Neuchâtel en 1977 et pour les dix premiers mois de 1978.

Quatre cantons ont, en 1978, une moyenne mensuelle de chômeurs complets plus élevée qu'en 1976. La différence est supérieure de

33% pour le Valais, 13% pour le Tessin, 8% pour Fribourg et 5% pour Genève.

Dans le total des chômeurs complets de Suisse, la part de la Suisse alémanique augmente légèrement entre 1975 et 1976 passant de 71% à 72,5%, pour diminuer ensuite à 69,3% en 1977 et 59% en 1978. Celle du Tessin reste stable pendant 2 ans: 3,7% en 1975 et en 1976 et en 1976, pour augmenter ensuite passant à 5,5% en 1977 et 8,5% en 1978. La part de la Suisse romande elle est restée pratiquement stable au début de la crise (1975: 25,9%, 1976: 23,7%, 1977: 25,5%). Elle a augmenté en 1978 atteignant 32,5%.

Par rapport à la population active.

Par rapport à la population active et sur la base du recensement fédéral des entreprises de 1975, la répartition des chômeurs complets, entre les cantons, est différente du classement sur la base des nombres absolus. Ainsi pour 1975, Neuchâtel arrive en tête devant Schaffhouse, Zoug et Soleure. L'année suivante Neuchâtel est toujours le canton le plus touché, il est suivi de Soleure, Bâle-Campagne et Schaffhouse. En 1977, c'est Bâle-Ville qui est au premier rang devant Bâle-Campagne; Neuchâtel est en troisième position et Soleure occupe la quatrième place. En 1978, à cause de l'importance du chômage observée dans le canton, au cours des premiers mois de l'année, le Valais marque le plus grand écart entre le taux de population active et celui du chômage, suivent Bâle-Ville, le Tessin et Genève.

Dans les professions

Les considérations qui précèdent nous conduisent à examiner la répartition du chômage entre les différents groupes de professions. Pendant deux ans, en 1975 et 1976 la métallurgie arrive en tête pour le nombre des chômeurs complets, la part de ce groupe est respectivement de 26% et 23% du total des chômeurs de

Suisse. Suit le groupe "Professions Commerciales et Administratives" avec un pourcentage de 16% et 20%, le troisième groupe est celui des "Professions techniques" avec 9% des chômeurs. En 1977 le groupe "Administration, Bureau, Commerce" passe en première position avec 23% des chômeurs devant celui de "l'Industrie des Métaux et Machines" 14%; les "Professions Techniques" gardent le troisième rang avec 13% du chômage complet recensé en Suisse.

Avec 24,5% des chômeurs complets, le groupe "Administration, Bureau, Commerce" est toujours le plus important en 1978, devant les "Professions Techniques": 9,8% et "l'Industrie des Métaux et Machines": 9,2%.

Le chômage partiel est essentiellement le fait de la métallurgie dont la part en 1976 et 1977 est proche de 45% du total des chômeurs partiels de Suisse. Pour les dix premiers mois de 1978 la part de ce groupe est légèrement inférieure à 35%. L'"Horlogerie-Bijouterie" arrive en deuxième position en 1976 et 1977 avec une part respective de 15% et 12% des chômeurs partiels. De janvier à octobre 1978 ce groupe est à la troisième place avec 14,5% des chômeurs partiels. Le deuxième rang est alors tenu par le groupe "Textile, Fabrication et finissage" 17,6% des chômeurs. •

(à suivre)

Chômeurs : la voix de leurs maîtres

Le chômage, toujours et encore une tare, un mal honteux pour lequel le travailleur doit rendre des comptes, à la collectivité ou à ses représentants, dépositaires des règles sacrées du comportement "honorables". Voyez le ton de cet "avis important", publié par la Caisse cantonale genevoise d'assurance contre le chômage, et destiné aux "personnes travaillant pour des maisons de louage de services temporaires"!

Où l'on constate que la journée du chômeur n'est pas finie lorsque, ayant gagné sa vie dans un emploi temporaire, il rentre chez lui, toujours marqué au front du signe infamant "travailleur à la recherche d'une place stable":

"1. Il est rappelé que les personnes travaillant pour des maisons temporaires ne sont en principe pas indemnisées lors d'un man-

que de travail entre deux missions, à moins qu'elles n'aient accepté provisoirement ce mode de travail dans le but de remédier à leur situation de chômage.

"2. Pour avoir droit à l'indemnité, ces personnes devront donc apporter les preuves écrites (photocopies de lettre-réponse à des offres d'emploi) que pendant la durée de leur emploi temporaire elles ont personnellement et activement recherché une place stable, sous peine de se voir nier ce droit par notre caisse.

"3. Sans préjudice de ce qui précède, une suspension d'indemnité de douze jours pourra être infligée aux personnes n'ayant pas fait immédiatement preuve de recherches d'emplois stables dès le début d'une longue période de travail temporaire.

"4. En résumé:

- a) Recherches d'emplois stables dès le début du travail temporaire: pas de sanction.*
- b) Recherches d'emplois tardives: douze jours de suspension.*
- c) Pas de recherches présentées: aucun droit à l'indemnité".*

Le temps des sentiments

Mardi 13 février: 20h. 25, à la Télévision suisse romande, le magazine d'information nationale *Tell Quel*. Au programme, une émission spéciale consacrée à la votation fédérale sur l'initiative pour la démocratie dans la construction des centrales nucléaires.

Le même soir, 20h. 40, sur Antenne 2, premier épisode du feuilleton "Holocauste" qui a battu tous les records d'audience aux Etats-Unis et en Allemagne. Même en Allemagne de l'Est.

Enquête expresse au marché, mercredi matin. Sur vingt personnes interrogées au hasard, seize ont regardé "Holocauste", une le western de FR 3 (1), une la TVR, deux n'étaient pas devant leur poste de télévision. Une seule n'était pas au courant de l'initiative fédérale. La majorité des personnes qui ont suivi Holocauste ont pleuré.

L'émission de la TVR était en tout point remarquable. Rapide, rythmée, claire et didactique, utilisant les divers moyens d'expression du petit écran, elle présentait tous les aspects de la question, tous les arguments des adversaires et des partisans. Des positions toujours contradictoires, irréductibles. Economie ou écologie, pas de place pour l'émotion! Le téléspectateur-citoyen avait quelque peine à se sentir concerné. Tout au plus la méfiance ou la confiance. "Holocauste", un feuilleton américain disent

les Européens. En réalité, seuls les Américains savent donner à la fiction cinématographique la vraisemblance de l'histoire; faire comprendre une époque à travers les drames de deux familles, de quelques personnes; faire passer certaines valeurs collectives et des sentiments éternels. "Tout ce qui est arrivé à ces êtres aurait pu m'arriver, arriver à chacun, est certainement arrivé à certains". Emotion et question. Les procédés classiques: on peut faire la fine bouche (rien à voir avec "Le Chagrin et la Pitié") mais la vague de fond populaire subsiste...

Il aura fallu une série américaine pour que l'Europe subisse comme une onde de choc sa première émotion collective. De Genève à Hambourg, de Brest à Breslau, plus de 100 millions d'Européens ont renoué avec leur vieille mémoire. Ils découvrent enfin le pouvoir d'implication du petit écran dans le milieu familial (voyez l'appel ministériel français à un prolongement de l'émission dans les classes d'école). Voici venu le temps des sentiments qui font — aussi — la politique et l'histoire.

1) A propos de la Télévision française en grève. Toile de fond: un climat social explosif dans la sidérurgie outre-Jura, manifestations de masse, mécontentement contagieux, mise en question dramatique des pouvoirs publics. Sur ce, dans un des secteurs-clefs de la production télévisée, le nouveau directeur annonce plusieurs centaines de licenciements. La réaction des travailleurs du petit écran est prévisible, comme deux et deux font quatre: la grève, longue, totale. Et les sidérurgistes en colère perdent leur haut-parleur national, une de leurs chances de se faire entendre par la France profonde, le gouvernement respire. Pour un heureux hasard...

et l'arrivée au pouvoir de Khomeiny, et les leurs amputés, et les femmes adultères lapidées, et les ivrognes fouettés (avec retransmission à la télévision — on informe ou on n'informe pas! — serait intéressant de savoir si le bourreau, les juges, les spectateurs *bandent* à cette occasion...) Tous ceux-là, c'est-à-dire beaucoup d'entre-nous, risquent d'avoir bonne mine, encore une fois!

Eh oui. Et non seulement nous, mais les vaillants partisans de l'exportation des armes, les

vaillants adversaires de l'initiative contre l'exportation des armes — en tenaient-ils, de longs et beaux discours, tout empreints d'un patriotisme de bon aloi, et de considérations "réalistes", et de condamnations des rêveurs et des utopistes! Car enfin, il n'est pas du tout sûr que Khomeiny, ou son successeur, ou un quelconque général ou colonel qui écartera l'ayatollah et reprendra le flambeau pour le porter plus avant — il n'est pas du tout sûr qu'ils feront de ces armes l'usage purement défensif et approuvé par tous les gens sérieux de chez nous et d'ailleurs qu'on se croyait en droit d'espérer.

A propos, si vous lisez l'allemand, vous devriez feuilleter le *Politisches Tagebuch* du pasteur bernois Kurt Marti (Giersloher Taschenbücher/Siebenstern 215, 1977).

Et par exemple les pages 15 et suivantes, où Marti rapporte sa comparution, en qualité d'avocat d'un objecteur de conscience, par devant un tribunal militaire, le 13 avril 1972, au château de Nidau près de Bienne.

... Les "juges" empêchant l'accusé de présenter sa défense en s'appuyant sur des notes écrites, sous prétexte qu'elles ont été écrites par quelqu'un d'autre. N'écouter même pas, ne tenant aucun compte de la plaidoirie de l'avocat, c'est-à-dire de Marti:

"Depuis hier me préoccupe la question suivante: Comment peut-on (...) se sentir bien dans sa peau de juge (de Tribunal militaire)? La chose est plus facile pour le défenseur. Jésus n'a jamais été juge; son attitude était celle d'un défenseur des accusés, des opprimés, des exclus; sa destinée a été pour finir celle d'un condamné. Sa place n'a jamais été sur le siège surélevé d'un Grand Juge, ni même d'un juge suppléant, mais sur le banc solitaire des accusés, ce même banc sur lequel W.D. (l'objecteur défendu par Marti) était assis et se taisait. En dépit de quoi, l'habituelle image de Dieu, parmi les chrétiens, est demeurée celle du Juge — et c'est pourquoi des juges cèdent à la tentation de se considérer comme les conservateurs et les défenseurs d'un ordre de droit voulu par Dieu. Le pouvoir qu'ils représentent

Courir après l'histoire

Ils disent: Ceux qui soutenaient le Vietnam ont bonne mine, maintenant! Ils disent: Et ceux qui ne cessaient de dénoncer le shah! Qui ne cessaient de dénoncer la torture en Iran, et la Savak, et la répression... Avec la "libération" de l'Iran, le soulèvement populaire de l'Iran,

et qu'ils possèdent ne les séduit que trop facilement. Le monstrueux paradoxe de l'Évangile, que celui qui fut jugé et condamné et exécuté puisse être Juge, ne semble que peu les inquiéter. L'image qu'ils se font de Dieu et du monde est mélange... *unreflektiert... irrfléchi* de pensée positive et hiérarchique."

Et de citer Gonsalv Mainberger (prieur de la communauté des Dominicains de Zurich): "Toute instance judiciaire est contestable, voire même doit être récusée dans son droit de rendre la justice, si d'une manière ou d'une autre elle est en même temps partie. Ainsi donc, le Tribunal militaire de division qui siège ici est contestable, voire même: il doit être absolument récusé dans sa prétention à rendre la justice...".

J.C.

RECU ET LU

Changer de cap

Plus que jamais sont à l'ordre du jour les développements alternatifs, la mise en question de la technologie traditionnelle. Ce thème est à l'honneur dans le dernier supplément du week-end de la "Basler Zeitung" qui livre ses deux premières pages à Karl Traube, ce fameux ingénieur physicien, transfuge du nucléaire industriel (responsable de la production de réacteurs chez AEG-Telefunken, puis à General Atomic), aujourd'hui fervent adepte de la technologie dite douce et des projets de "croissance" qui en découlent (un dernier livre: "Müssen wir umschalten? Von den politischen Grenzen der Technik", Rowohlt Verlag). A l'appui de la démonstration de Traube, une interview du sociologue Walter Hollstein, spécialiste de longue date des mouvements alternatifs qui tente notamment de faire la différence entre ces tentatives qu'il connaît bien et la politique prônée par la gauche.

— Le dernier numéro de l'organe officiel de la Fédération romande des consommatrices (janvier/février 1979), "J'achète mieux" (Stand 3,

1204 Genève) ne contient pas que cette mise au point qui a reçu une large publicité à travers la presse romande, "A bon entendeur, ce n'est pas nous!" ("... Il faut reconnaître que ses méthodes sont parfois loin des nôtres et bien souvent les problèmes y sont schématisés, simplifiés, sans nuances. On ne craint pas d'y exagérer certains dangers, créant ainsi dans le public des réactions angoissées, dont les retombées nous atteignent"); les consommatrices s'attaquent surtout sur une trentaine de pages à la rédaction d'un "dossier marketing" que tout bon consommateur aurait avantage à digérer: A noter en particulier — signe de l'avenir tout proche — l'explication de l'apparition, dans la foulée de l'électronisation des caisses enregistreuses, d'un système de codes pour l'identification mondiale, unique et normalisée des articles alimentaires et non alimentaires ("les caisses automatiques, reliées à un central, permettent de déterminer, à n'importe quel moment et immédiatement, l'écoulement des marchandises, l'état du stock et le réapprovisionnement nécessaire, l'ajustement des stocks au chiffre d'affaires et l'état des ventes lors d'actions"). Une étape importante de la lutte permanente d'influences entre les distributeurs, les fabricants et les clients: on peut admettre, selon "J'achète mieux", que cette innovation qui promet de se répandre rapidement sur notre continent; marque un net avantage aux premiers nommés qui auront dès lors entre les mains les meilleures armes pour peser sur la demande.

— Le complot contre le Valais, tant dénoncé par le "Nouvelliste du Rhône" et son rédacteur en chef, continue à prendre de l'ampleur. Après les attaques menées sans répit par la presse "lausannoise", acharnée à salir un canton voisin par la description sans complaisance de multiples et sordides "affaires", voilà la Suisse allemande qui entonne les mêmes couplets; et ce sous la plume des rédacteurs de la très sérieuse publication mensuelle spécialisée dans les questions économiques, "Bilanz" qui consacre six pages à ce canton du

Valais "où fleurissent les scandales". Le coup est rude. D'autant plus que les "ennemis" de l'intérieur ne relâchent pas leurs efforts: la dernière livraison de "Die rote Anneliese", l'organe officiel du mouvement Kritisches Oberwallis (case postale 41, 3094 Naters) poursuit un travail d'enquête sur la réalité valaisanne qui, sur le plan journalistique, n'a probablement pas d'égal en Suisse romande.

BAGATELLES

Affichettes aperçues aux kiosques de Berne, le lendemain de la condamnation de Hoffmann-La Roche, en dernière instance, pour violation du droit de la concurrence dans la CEE:

— "Bund" (Berne): Hoffroche doit payer.

— "NZZ" (Zurich): Succès partiel d'Hoffmann-La Roche.

Quant à la "Basler Zeitung" (Bâle, comme son nom l'indique), elle se taisait pudiquement.

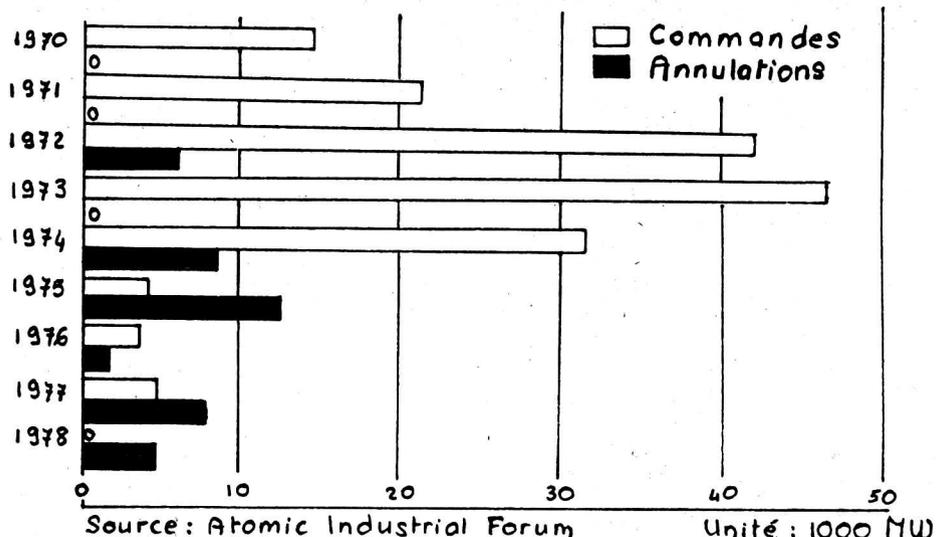
* * *

Après le livre de Jean-Daniel Delley sur "L'initiative populaire en Suisse — Mythe et réalité de la démocratie directe", deux autres chercheurs publient, en allemand, un travail sur cette forme d'expression de la volonté populaire. Oswald Sigg s'est penché sur les initiatives populaires fédérales de 1892 à 1939 et Hans Werder sur l'importance de l'initiative populaire dans l'après-guerre. Un sujet actuel.

* * *

L'organisation de la droite alémanique qui veut influencer la radio et la télévision, appelée généralement "club Hofer", est en pleine réorganisation. Le capital de fondation de 250 000 francs a été dépensé depuis 1974 et les cotisations des 4500 membres fournissent un revenu annuel d'environ 150 000 francs alors que 200 à 230 000 francs seraient nécessaires. Une campagne financière va être engagée. Gageons qu'elle sera couronnée de succès!

Nucléaire : la plongée dans les chiffres rouges



L'industrie nucléaire américaine est acculée à trouver dans les meilleurs délais de nouveaux champs d'expansion commerciale: les Etats-Unis eux-mêmes n'offrent plus assez de débouchés pour justifier le maintien d'une production de centrales atomiques. Il est donc à prévoir que la pression sur l'Ouest européen va s'intensifier, en même temps que les pays en voie d'industrialisation se verront proposer des programmes intensifs de "nucléarisation" de leurs sources d'énergie.

En fait, le tassement de la vague atomique outre-Atlantique était connu depuis des mois, mais il n'avait jamais été cerné avec autant de précision que dans l'étude publiée à la fin de l'année dernière par "Business Week" (reprise, dans sa livraison de février, par le "mensuel écologique romand" "Vivre demain" — adresse utile: 439, 1211 Genève 1).

Quelques points de repères fixés par les journalistes américains, et tout d'abord les chiffres qui résument le mieux la situation: aux Etats-Unis, 41 commandes de réacteurs nucléaires en 1973, 0 (zéro) en 1978...

Plus de détails? Vingt-quatre commandes de réacteurs ont été repoussées indéfiniment ou annulées depuis 1974; et dans le même temps, seules onze commandes fermes ont pu être enregistrées, dont l'exécution a souvent été retardée, jusqu'à six ans dans certains cas. De redoutables perspectives donc pour les géants américains du nucléaire, puisque les experts officiels admettent maintenant que, de 1980 à 1992, ce seront quatre réacteurs au maximum par an dont on passera commande, alors que quatre à six de ces installations seraient indispensables pour maintenir l'industrie actuelle à flot. Les causes de ce "renversement des tendances", selon "Business Week":

— L'élimination des déchets n'est pas assurée (dans trois états, Californie, Iowa et Wisconsin, l'élimination des déchets est une condition "sine qua non" pour l'octroi de l'autorisation de construire). D'où, pendant que le gouvernement élabore péniblement sa politique à cet égard, une accumulation de déchets radioactifs et de combustibles irradiés dans les centrales. D'où des coûts d'exploitation plus lourds que pré-

vu; et en définitive une comparaison défavorable avec les charges découlant de l'usage d'autres sources d'énergie.

— De plus en plus nombreux sont les Etats qui n'autorisent plus les compagnies d'électricité à augmenter le prix du kwh pour payer la construction en cours des centrales. Dans cette perspective, les bilans chiffrés sur l'état de santé réel des grands constructeurs d'installations atomiques font défaut: ni General Electric, ni Westinghouse, qui se partagent à eux deux les trois quarts du marché intérieur américain ne publient des comptes séparés pour leurs divisions nucléaires. Une estimation d'un professeur de l'Université de Chicago qui donnera une idée de la dimension du problème: General Electric aurait subi des pertes de près de 600 millions de dollars sur la vente de treize premiers réacteurs: Westinghouse aurait elle perdu entre 500 millions et deux milliards de dollars, suivant le résultat des poursuites judiciaires engagées au chapitre des ventes d'uranium. En l'absence de données irréfutables, on est enclin à écouter les voix "autorisées" qui soulignent que l'engouement pour le nucléaire a suscité chez les industriels concernés des prises de risques impensables dans d'autres secteurs. Et cette espèce de flou financier règne d'un bout à l'autre de la chaîne atomique.

— Tandis que le marché "extérieur" se rétrécit, le temps nécessaire pour obtenir les autorisations de construire a passé de huit à douze ans, augmentant le coût de la centrale.

— La demande en électricité n'augmente pas comme prévu et paraît même se stabiliser. Et là également les prévisions dessinent un avenir sombre pour le nucléaire englué dans une hypothétique croissance des besoins: certains spécialistes vont jusqu'à admettre que même si la consommation d'électricité augmentait à 5% au lieu des 3,5 prévus, des restrictions ne sont pas à craindre...